

Date de convocation : 08 avril 2024

Date d'affichage : 08 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents : 09

Votants : 10

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 avril, à 19 heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de David MICHEL, Maire.

Présents : David MICHEL, Claude MICHEL, Josette LECOINTE, Sophie VATIGNEZ, Mauricette JUBERT, Alain DEBEAUVAIS, Fabrice MARCHANT, Cédric LECOINTE, Pierre-Albert PINGUET

Secrétaire de séance : VATIGNEZ Sophie

Absents excusés, Chantal ZERROUKI, Patricia PEZET, Stéphane DUMONTIER

Absents : Jean TRUJILLO

DELIBERATION POUR APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Le maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par Mr LEFEBVRE Arnaud, receveur municipal à la clôture de l'exercice.

Le Maire vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures

Le compte de gestion est soumis au vote du conseil municipal en même temps que le compte administratif

Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, vote le compte de gestion 2023, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

(Délibération numéro 15)

DELIBERATION VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Investissement :

Dépenses prévues : 1 485 447.50

Recettes prévues : 1 485 447.50

Dépenses réalisées : 488 899.30

Recettes réalisées : 678 279.14

Restes à réaliser : 6969.32

Restes à réaliser : 0

Fonctionnement :

Dépenses prévues : 990 233.66

Recettes prévues : 990 233.66

Dépenses réalisées : 360 965.36

Recettes réalisées : 1 037 440.81

Restes à réaliser : 0

Reste à réaliser : 0

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, et après en avoir délibéré vote le compte administratif arrêté ainsi.

(Délibération numéro 16)

DELIBERATION POUR AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de David MICHEL, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation de résultat de l'exercice 2023,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 255 836.41
 - Un excédent reporté de 420 639.04
- Soit, un excédent cumulé de 676 475.45

- Un excédent d'investissement de 189 379.84
 - Un déficit des restes à réaliser de 6969.32
- Soit, un excédent de financement de 182 410 .52

Le conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2023 : EXCEDENT : 676 475.45
- Affectation complémentaire en réserve (1068) : 0
- Résultat reporté en fonctionnement (002) : 676 475.45
- Résultat d'investissement reporté (001) EXCEDENT : 189 379.84

(Délibération numéro 17)

DELIBERATION POUR VOTE DES 4 TAXES

M. le Maire rappelle au Conseil municipal les taux d'impositions des taxes directes locales appliqués en 2023 et propose de les reconduire pour l'année 2024 aux mêmes taux.

Il est donc décidé de fixer les taux suivants pour l'année 2024 :

- Taxe foncière (bâti) : 40.27%
- Taxe foncière (non bâti) : 31.54 %
- Taxe d'habitation : 17.83 %
- CFE : 21.88 %
-

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des membres présents ces taux d'imposition pour l'année 2024.

(Délibération numéro 18)

DELIBERATION POUR LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de David MICHEL, et décide, à l'unanimité de voter le budget primitif de l'exercice 2024 ainsi :

Investissement :

Dépenses : 1 245 482.94 euros (dont 6969.32 de RAR)

Recettes : 1 245 482.26 euros

Fonctionnement :

Dépenses : 1 268 978.86 euros

Recettes : 1 268 978.86 euros

(Délibération numéro 19)

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Madame Lannel Bernadette demande à ce que des tôles soient posées sur le bâtiment où son bois est stocké.

Fin de séance à 21H40

<i>Maire,</i>	<i>Les Adjoints,</i>			
David MICHEL	Claude MICHEL	Josette LECOINTE	Sophie VATIGNEZ	
<i>Les Conseillers,</i>				
Alain DEBEAUVAIS	Stéphane DUMONTIER Absent excusé	Mauricette JUBERT	Cédric LECOINTE	Fabrice MARCHANT
Patricia PEZET Absente excusée	Pierre-Albert PINGUET	Jean TRUJILLO Absent	Chantal ZERROUKI Absente excusée	

